

Saint-Denis, le 9 novembre 2023

**Le Président de l'Association des Maires du  
Département de La Réunion**

À

**Cher(e)s élu(e)s, Cher(e)s Collègues,**

N/Réf : SH/MM/EA/CG/11/2023/

Objet : Votre participation active au 105e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France

Cher(e)s élu(e)s, cher(e)s collègues,

Le 105e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France se déroulera du 20 au 23 novembre 2023 au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris.

Cet événement d'ampleur, organisé par l'Association des Maires de France (AMF), réunit plus de 10.000 élus locaux pendant quatre jours. Au total, ce sont près de 50 débats en plénière, forums thématiques ou points infos sur les grands sujets d'actualité en lien avec les enjeux auxquels doivent répondre nos collectivités qui vont être proposés aux congressistes. C'est donc l'occasion de débattre, d'échanger et d'interpeller les pouvoirs publics sur les enjeux majeurs pour nos communes et EPCI.

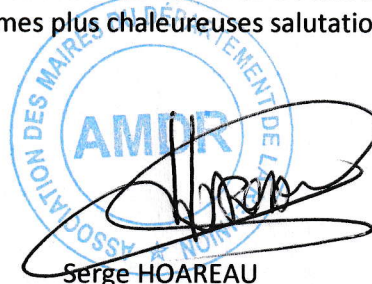
Comme chaque année, l'Association des Maires du Département de La Réunion (AMDR) prend en charge le déplacement d'un certain nombre d'élus réunionnais à cet événement. Une mission que nous prenons très au sérieux et que nous considérons comme indispensable pour permettre à nos élus locaux d'échanger avec leurs confrères des autres territoires de la République.

Pour autant, il nous paraît nécessaire de rappeler que ce déplacement au Congrès des Maires de France s'accompagne d'un certain nombre de devoirs. Sa prise en charge, au frais du contribuable réunionnais, implique une participation active à l'événement. Il s'agit donc, pour les élus, d'être assidus, d'assister aux différentes conférences et de contribuer aux ateliers et aux débats.

La période de crise que nous traversons renforce nos responsabilités d'élus et nous oblige à être plus que jamais exemplaires. Il s'agit avant tout de démontrer notre engagement à travailler pour les administrés mais aussi d'éviter les effets dévastateurs d'une mauvaise communication qui ferait passer ce moment de travail pour un séjour récréatif.

Je profite de l'occasion pour souligner à quel point la délégation qui s'est déplacée l'an passé au 104e Congrès des Maires de France s'est montrée exemplaire et impliquée. Je l'en remercie et souhaite ardemment qu'il en soit de même cette année.

Comptant sur votre sens des responsabilités, votre engagement pour les Réunionnaises et les Réunionnais et votre volonté de faire de ce Congrès un moment de travail fructueux, je vous prie d'agréer, cher(e)s élu(e)s, cher(e)s collègues, l'expression de mes plus chaleureuses salutations.



Serge HOAREAU